

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-2025 rév. 1**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

**APAVE EXPLOITATION FRANCE
6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE**

SIREN : 903869618

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : C*

Un organisme de type C est un organisme fournissant des services d'inspection autres que de tierce partie indépendante à son organisation mère ou à d'autres clients.
A type C body is a body supplying inspection services other than "third party" to its parent organization or to other clients.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT**SANTÉ / HEALTH****SERVICES / SERVICES**

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-2025 rév. 1

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **18/01/2024**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **28/02/2027**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director
Le Responsable du Pôle Bâtiment / Industries / Services,
Pole manager - Building / Industries / Services,

Olivier BUVAL

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-2025

This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-2025

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-2025 rév. 1

Organisme d'inspection accrédité :

APAVE EXPLOITATION FRANCE
6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE

PORTEE D'ACCREDITATION

Accréditation(s) en vigueur :

12 - ENVIRONNEMENT / 12.3 - Réservoirs contenant des liquides inflammables /		
12.3.1 - Contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés de liquides inflammables et de leurs équipements annexes #		
Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
12.3.1a	a) Contrôle de l'étanchéité des réservoirs enterrés et de leurs équipements annexes - Méthode acoustique	Arrêté du 18 avril 2008 modifié relatif aux réservoirs enterrés de liquides inflammables et à leurs équipements annexes soumis à autorisation ou à déclaration au titre de la rubrique 1432 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement Arrêté du 15 avril 2010 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux stations-service soumises à déclaration sous la rubrique n°1435 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement Circulaire d'accompagnement de l'arrêté du 18 avril 2008 relatif aux réservoirs enterrés de liquides inflammables et à leurs équipements annexes soumis à autorisation ou à déclaration au titre de la rubrique 1432 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement- Ref BRTCIP/2008-266/AL
12.3.1b	b) Contrôle de l'étanchéité des réservoirs enterrés et de leurs équipements	Arrêté du 18 avril 2008 modifié relatif aux réservoirs enterrés de liquides

	annexes - Méthode Hydraulique	inflammables et à leurs équipements annexes soumis à autorisation ou à déclaration au titre de la rubrique 1432 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement Arrêté du 15 avril 2010 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux stations-service soumises à déclaration sous la rubrique n°1435 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement Circulaire d'accompagnement de l'arrêté du 18 avril 2008 relatif aux réservoirs enterrés de liquides inflammables et à leurs équipements annexes soumis à autorisation ou à déclaration au titre de la rubrique 1432 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement- Ref BRTCIP/2008-266/AL
12.3.1c	c) Contrôle des systèmes de détection de fuite	Arrêté du 18 avril 2008 modifié relatif aux réservoirs enterrés de liquides inflammables et à leurs équipements annexes soumis à autorisation ou à déclaration au titre de la rubrique 1432 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement Arrêté du 15 avril 2010 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux stations-service soumises à déclaration sous la rubrique n°1435 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement Circulaire d'accompagnement de l'arrêté du 18 avril 2008 relatif aux réservoirs enterrés de liquides inflammables et à leurs équipements annexes soumis à autorisation ou à déclaration au titre de la rubrique 1432 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement- Ref BRTCIP/2008-266/AL

12 - ENVIRONNEMENT / 12.4 - Installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration /

12.4.1 - Contrôle périodique de certaines catégories d'installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
12.4.1a	a) Groupe 1 "produits dangereux"	Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement) Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe Méthode interne développée par l'organisme d'inspection Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : https://aida.ineris.fr/node/164
12.4.1b	b) Groupe 2 "produits explosifs et/ou combustibles"	Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des

		installations classées pour la protection de l'environnement) Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe Méthode interne développée par l'organisme d'inspection Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : https://aida.ineris.fr/node/164
12.4.1c	c) Groupe 3 "gaz ou liquides inflammables"	Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement) Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe Méthode interne développée par l'organisme d'inspection Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : https://aida.ineris.fr/node/164
12.4.1d	Groupe 5 "dominante pollution de l'air"	Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement) Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe Méthode interne développée par l'organisme d'inspection Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : https://aida.ineris.fr/node/164
12.4.1e	Groupe 6 "dominante pollution de l'eau"	Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement) Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe Méthode interne développée par l'organisme d'inspection Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet :

12.4.1f	Groupe 7 "déchets"	https://aida.ineris.fr/node/164 Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement) Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe Méthode interne développée par l'organisme d'inspection Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : https://aida.ineris.fr/node/164
12.4.1g	g) Groupe 8 "prévention du risque légionelles"	Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement) Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe Méthode interne développée par l'organisme d'inspection Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : https://aida.ineris.fr/node/164

14 - SANTÉ / 14.2 - Radioprotection /

14.2.2 - Inspections réglementaires des sources scellées, équipements de travail émettant des rayonnements ionisants et lieux de travail exposant des travailleurs aux rayonnements ionisants #

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
14.2.2a	Vérifications initiales, des sources, équipements et lieux exposant des travailleurs à des rayonnement ionisants de type exposition externe	Code du Travail (articles R. 4451-40, R.4451-41 et R. 4451-44) Arrêté du 23 octobre 2020 modifié relatif aux vérifications de l'efficacité des moyens de prévention mis en place dans le cadre de la protection des travailleurs contre les risques dus aux rayonnements ionisants Arrêté du 15 mai 2006 modifié relatif aux conditions de délimitation et de signalisation des zones surveillées et contrôlées Résultats de l'évaluation préalable des risques d'exposition et spécifications techniques d'installation et d'utilisation des sources et équipements
14.2.2b	Vérifications initiales, des lieux exposant à des sources non scellées	Code du Travail (articles R. 4451-40, R.4451-41 et R. 4451-44) Arrêté du 23 octobre 2020 modifié relatif aux vérifications de l'efficacité des moyens de prévention mis en place dans le cadre de la protection des travailleurs contre les risques dus aux rayonnements ionisants Arrêté du 15 mai 2006 modifié relatif aux conditions de délimitation et de

		signalisation des zones surveillées et contrôlées Résultats de l'évaluation préalable des risques d'exposition et spécifications techniques d'installation et d'utilisation des sources et équipements
14.2.2c	Vérifications initiales, des sources, équipements exposant des travailleurs à des rayonnement ionisants de type exposition externe par des neutrons	Code du Travail (articles R. 4451-40, R.4451-41 et R. 4451-44) Arrêté du 23 octobre 2020 modifié relatif aux vérifications de l'efficacité des moyens de prévention mis en place dans le cadre de la protection des travailleurs contre les risques dus aux rayonnements ionisants Arrêté du 15 mai 2006 modifié relatif aux conditions de délimitation et de signalisation des zones surveillées et contrôlées Résultats de l'évaluation préalable des risques d'exposition et spécifications techniques d'installation et d'utilisation des sources et équipements
14.2.2d	Vérification initiale de la zone délimitée pour le risque radon dans les lieux de travail	Code du Travail (articles R. 4451-40, R.4451-41 et R. 4451-44) Arrêté du 23 octobre 2020 modifié relatif aux vérifications de l'efficacité des moyens de prévention mis en place dans le cadre de la protection des travailleurs contre les risques dus aux rayonnements ionisants Arrêté du 15 mai 2006 modifié relatif aux conditions de délimitation et de signalisation des zones surveillées et contrôlées Résultats de l'évaluation préalable des risques d'exposition et spécifications techniques d'installation et d'utilisation des sources et équipements

16 - SERVICES / 16.5 - Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) /

16.5.1 - Prestation d'organisme pour l'évaluation de la qualité des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux #

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
16.5.1a	Evaluation des ESSMS relevant de tous les secteurs d'intervention	Décret n°2022-742 du 28 avril 2022 relatif à l'accréditation des organismes pouvant procéder à l'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) Référentiel d'évaluation de la qualité des Etablissements et services sociaux et médico-sociaux publié par la Haute Autorité de Santé Procédure d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux publié par la Haute Autorité de Santé Manuel d'évaluation des Etablissements et services sociaux et médico-sociaux publié par la Haute Autorité de Santé Cahier des charges applicable aux organismes chargés de l'évaluation des ESSMS publié par la Haute Autorité de Santé Foire aux questions de la HAS (FAQ HAS) Textes rendus applicables par les référentiels

Section Inspection

Liste des implantations intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée à APAVE EXPLOITATION FRANCE

IMPLANTATIONS	ADRESSE
APAVE EXPLOITATION FRANCE	6 RUE DU GENERAL AUDRAN 92400 COURBEVOIE
Abbeville	1 rue Chabaille 80100 ABBEVILLE
Agen	ZAC de la Trenque Avenue d'Aquitaine 47550 BOE
Ajaccio	Route de Mezzavia - Immeuble Ivoire 20090 AJACCIO
Albi	9 rue François Arago 81000 ALBI
Amiens	Espace Industriel Nord - 29 Rue de la Croix de Pierre 80080 AMIENS

Angers	Rue du Général Charles Lacretelle Z.A.C. de l'Hoirie 49070 BEAUCOUZE
Angoulême	Z.I. N°3 74 Avenue Maryse Bastié 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Annecy	Park Nord - Les Pléiades Route de la Bouvarde 74370 EPAGNY METZ TESSY
Argentan	Rue Jean Monnet 61200 ARGENTAN
Arras	Z.A. du 14 Juillet Rue Pierre et Marie Curie 62223 SAINT LAURENT BLANGY
Auxerre	Chemin de la Chapelle 89470 MONETEAU
Avignon	60 chemin de Fontanille ZA Agroparc 84140 AVIGNON
Bastia	Centre Commercial Lido Marana Route du Stade 20600 FURIANI

Beauvais	172 av. Marcel Dassault 60000 BEAUVAIS
Belfort	6 rue du Rhône 90000 BELFORT
Besançon	2 chemin de Palente 25000 BESANCON
Biarritz	Technopôle Izarbel 63 Allée Fauste d'Elhuyard 64210 BIDART
Blois	6 rue Louis Pasteur Parc d'Activités Les Gailletrous 41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR
Bordeaux	Zone Industrielle Avenue Gay Lussac 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
Bourg-en-Bresse	334 Chemin des Grandes Terres 01250 MONTAGNAT
Bourges	11 rue Macdonald 18000 BOURGES

Brest	Z.A.C. de Kergaradec 37 avenue du Baron Lacrosse 29850 GOUESNOU
Brive-la-Gaillarde	Rue Ernest Comté 19100 BRIVE LA GAILLARDE
Caen	5 rue d'Atalante 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
Calais	84 rue de Haguenau 62100 CALAIS
Carcassonne	1916 boulevard François Xavier Fafeur 11000 CARCASSONNE
Castres	2 rue Georges Charpak Le Causse - Espace d'entreprises 81100 CASTRES
Cayenne	3297, bis route de Baduel 97300 CAYENNE - GUYANE
Cergy-Pontoise	14 chaussée Jules César 95520 OSNY

Chalon-sur-Saône	9C rue Louis Alphonse Poitevin 71100 CHALON SUR SAONE
Chambéry	Parc d'activité Alpespace 497 Avenue Léonard de Vinci 73800 SAINTE HELENE DU LAC
Chartres	6 rue Nicolas Conté 28000 MAINVILLIERS
Châteauroux	47, avenue Charles de Gaulle 36000 CHATEAUROUX
Cherbourg	19 rue Louis Aragon 50130 CHERBOURG-EN-COTENTIN
Cholet	25 rue de Mondement 49300 CHOLET
Clermont-Ferrand	30 bd Maurice Pourchon 63000 CLERMONT FERRAND
Compiègne	7 bis avenue Henri ADNOT 60200 COMPIEGNE

Dijon	4 rue Louis de Broglie Parc Technologique 21000 DIJON
Dunkerque	Rue Noort Gracht 59640 DUNKERQUE
Epinal	4 Allée 21 Zone INOVA 3000 88150 THAON LES VOSGES
Evreux	ZAC du Long Buisson 655 rue Nungesser et Coli 27930 GUICHAINVILLE
Evry	30 rue des Malines Z.A.C des Malines 91090 LISSES
Foix	3 Avenue de Paris 09330 MONTGAILHARD
Gap	28 Avenue Bernard Givaudan 05000 GAP
Grenoble	16 avenue Grugliasco 38130 ECHIROLLES

Guadeloupe	Z.I. de Jarry - Impasse des Palétuviers 97122 BAIE MAHAULT
Kourou	Angle av. Pariacabo et Rue Auprat 97387 KOUROU
La Réunion	10 rue Adolphe Ramassamy 97495 SAINTE CLOTILDE
La Rochelle	Z.I. des quatre chevaliers Rond-Point de la République 17180 PERIGNY
La Roche-sur-Yon	Rue J.Y. Cousteau Z.A. de Beaupuy 85000 LA ROCHE-SUR-YON
Laval	Technopolis - Rue Albert Einstein 53810 CHANGE
Le Havre	235 route du Mesnil 76290 MONTIVILLIERS
Le Mans	69 avenue du Panorama 72000 LE MANS

Le Puy-en-Velay	1 rue Maurice Schuman 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE
Lille	340, avenue de la Marne 59700 MARCQ EN BAROEUL
Limoges	15 rue Léon Serpollet 87280 LIMOGES
L'Isle d'Abeau	Domaine d'Entreprises 29 rue Condorcet - Villefontaine 38090 VILLEFONTAINE
Lons-le-Saunier	420 Rue Blaise Pascal 39000 LONS LE SAUNIER
Lorient	165 rue de la Montagne du Salut Pôle d'Activités Technellys 56600 LANESTER
Lyon Est	5 rue Alice Blaché 69800 Saint-Priest
Lyon Rive Droite - St-Cyr	4 rue des Draperies 69450 SAINT CYR AU MONT D'OR

Lyon Tassin	177 route de Saint Bel 69160 TASSIN LA DEMI LUNE
Mâcon	95 rue Pouilly Loché Immeuble le Saint Amour - Espace Entreprise Mâcon Loché 71000 MACON
Marne-la-Vallée	10 place Fulgence Bienvenue 77600 BUSSY SAINT GEORGES
Marseille	8 rue J.J Vernazza Z.A.C. Saumaty Séon 13016 MARSEILLE
Martinique	Bâtiment "Calypso" Centre d'Affaires Dillon Valmenières 97200 FORT DE FRANCE
Metz	8 rue Pierre Simon de Laplace MetzTechnopôle 57070 METZ
Montauban	27 Rue Alphonse Daudet 82000 MONTAUBAN
Mont-de-Marsan	145 Rue de la Ferme du Conte 40000 MONT DE MARSAN

Montluçon	Rue du Hibou ZAC de Chateaugay 03410 DOMERAT
Montpellier	310 Rue de la Sarriette Zone Ecoparc 34310 SAINT AUNES
Mulhouse	2 rue Thiers 68100 MULHOUSE
Nancy	3 rue de l'Euron 54320 MAXEVILLE
Nantes	5 rue de la Johardière 44800 SAINT HERBLAIN
Nevers	172, avenue du stand 58000 CHALLUY
Nice	22-26 avenue Edouard Grinda 06200 NICE
Nîmes	Zone Euro 2000 7, rue de la Grande Terre 30132 CAISSARGUES

Niort	1 rue P. Simon de Laplace 79000 NIORT
Orléans	Parc des Montées 12 chemin du Pont Cotelle 45073 ORLEANS
Pau	Z.I. Induspal 17 avenue André Marie Ampère 64140 LONS
Périgueux	Boulevard de Saltgoude CS n°20251 24430 MARSAC SUR L'ISLE
Perpignan	1, avenue de Milan Rocade Saint-Charles 66000 PERPIGNAN
Poitiers	27 rue Victor Grignard Z.I. de la République 2 86000 POITIERS
Puget-sur-Argens	Espace Vernède 2 Zac les Vernèdes 83480 PUGET SUR ARGENS
Quimper	12 allée Claude Dervenn 29000 QUIMPER

Reims	Pôle Technologie Henri Farman 5 rue Clément Ader 51100 REIMS
Rennes	8 boulevard du Trieux ZAC des Touches 35740 PACE
Roanne	27 rue Lucien Langenieux Numeriparc 42300 ROANNE
Rochefort	17 rue Pierre-Marie Touboulic Z.I. du Pont Neuf 17300 ROCHEFORT
Rodez	22 Bld du 122ème Régiment d'infanterie 12000 RODEZ
Rouen Nord	2 rue des Mouettes 76130 MONT SAINT AIGNAN
Saint-Avoid	Tour du Val de Rosselle 2, rue de Metz 57800 FREYMING MERLEBACH
Saint-Denis	84 rue Charles Michels 93200 SAINT DENIS

Saint-Quentin	Z.A.C. La Vallée - Rue Charles Linné CS 40155 02104 SAINT QUENTIN
Saint-Quentin-en-Yvelines	3 rond-point des Saules Immeuble Le Renaissance 78280 GUYANCOURT CEDEX
Soissons	Parc Gouraud - Bât Les Alizés 8 allée de l'Innovation 02200 SOISSONS
St-Brieuc	4 rue Sophie Germain 22440 PLOUFRAGAN
St-Etienne	70 rue de la Tour 42000 SAINT ETIENNE
St-Nazaire	Rue Victor Schoelcher ZI des Noës 44550 MONTOIR DE BRETAGNE
Strasbourg	2 rue de l'Electricité 67550 VENDENHEIM
Tarbes	ZI Bastillac Sud 7 rue Morane Saulnier 65000 TARBES

Toulon	21 Avenue Irène et Jean Frédéric Joliot Curie 83130 LA GARDE
Toulouse	11 rue Alexis de Tocqueville 31200 TOULOUSE
Tours	26 rue des Frères Lumière 37170 CHAMBRAY LES TOURS
Troyes	17 avenue Jean Jaurès 10150 PONT SAINTE MARIE
Valence	Plateau de Lautagne 42 G Avenue des Langories 26000 VALENCE
Valenciennes	Les Ateliers Numériques 360 avenue Marc Lefrancq 59300 VALENCIENNES
Vannes	Place Albert Einstein 56000 VANNES

Date de prise d'effet : **18/01/2024**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-2025.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr